



**Analyse des dynamiques de violence et des mécanismes de
protection des civils dans l’Ouham Pendé**

RAPPORT

Etude réalisée par
Alexandre YAKIZI OUAMBETI
Consultant National

Bangui, décembre 2016

RESUME

La République centrafricaine peine toujours à retrouver la voie de sa pacification, malgré l'ordre constitutionnel recouvré à travers des élections saluées par-delà le monde. Même si l'organisation quelque peu précipitée des élections aura, tout de même, caché un sérieux malaise des acteurs tant nationaux qu'internationaux par rapport à la mission de la transition qui était de répondre à l'impératif du désarmement des groupes armés, de trouver une solution au problème des « étrangers »¹ mercenaires n'ayant aucun lien sociologique et qui s'adonnent à de violences inouïes pour acquérir droit de terre, de réaffirmer l'appartenance des musulmans centrafricains à la nation² et de sécuriser le pays. L'effort d'un retour à la souveraineté nationale a généré un climat de confiance pour un temps.

Nonobstant une tendance nationale à l'amélioration, la situation sécuritaire reste très variée sur le territoire, avec plusieurs poches d'insécurité localisées, traduisant les dynamiques de pression adoptées par les groupes armés. L'accès humanitaire reste très compliqué dans plusieurs zones du pays et l'on continue d'enregistrer des mouvements de populations déplacées. Pendant qu'à Bria et Bambari FPCR coalisé avec RPRC et Anti-Balaka s'affrontent avec l'UPC constitué unique des Peulhs³, le nord-ouest, notamment à Bocaranga, Kouï, Makounzi-Wali, De Gaulle, les éléments d général SIDIKI s'en prennent violemment à la population qu'ils traitent de complice des Anti-Balaka, causant de nombreux déplacements⁴. A Paoua et ses environs, un conflit communautaire entre RJ (pro-Kaba) et Patriote (pro-Tali) a pris une autre ampleur avec l'arrivée des combattants du MPC dans la région et expose les populations à de sévères exactions. La présente étude est une tentative de compréhension des dynamiques de violence dans la région de l'Ouham Pendé, et des mécanismes jusqu'ici adoptés pour la protection des civils face à cette montée de violence.

Cette situation de remontée brusque de la violence ouvre un débat sur l'interprétation des racines du mal. Il y a comme une obligation herméneutique de remonter le contexte historique, politique, social et sociologique, voire communautaire qui a dynamisé la violence que de rester sur une simple interprétation religieuse et stérile amplifiée par les sensations médiatiques d'un moment⁵.

Les autorités du pays ont multiplié les rencontres avec les groupes armés pour trouver un angle commun sur lequel aborder le processus du DDRR, mais les populations attendent toujours que des mesures, même provisoires, soient prises pour mettre fin aux nombreuses exactions des combattants armés, surtout en ce qui concerne la région

¹ Andrea CERIANA MAYNERI, La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes Anti-Balaka (2012-2014) : Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit, juillet 2014.

² International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport N° 230 du 21 septembre 2015.

³ **A RENSEIGNER**

⁴ Rapport Human Rights Watch du 20 décembre 2015.

⁵ Andrea CERIANA MAYNERI, dans une analyse, évoque un acharnement médiatique fait de simplifications, de malentendus qui ont rendu stérile une partie des analyses proposées au public.

de l'Ouham Pendé. C'est précisément là que les efforts stratégiques et structurels ont péché de ne pas se faire accompagner de mesures concrètes de dissuasion.

Du côté de la MINUSCA, l'imbroglio dans l'interprétation de sa mission et de son rôle aux côtés des autorités centrafricaines, malgré une nouvelle résolution N°2301 du 26 juillet 2016 qui est venu renforcer son mandat initial, ne facilite surtout pas la protection des civils excédés par la violence qui ont perdu toute confiance à la mission, en témoigne les marches de protestation organisées le 24 octobre 2016.

Les récentes remontées de violence viennent hélas démontrer que le problème centrafricain n'a été abordé que de manière superficielle et qu'une telle simplification constitue un terreau de futurs conflits.

RECOMMANDATIONS

A l'Etat centrafricain

1. Adopter immédiatement, en attendant le DDR, une politique provisoire de protection des civils par des mesures de dissuasion contre les exactions et les violences causées par les groupes armés, tant dans leurs affrontements entre eux, que dans les incendies en masse de villages, camps de réfugiés et les taxations illégales et se faire assister de la MINUSCA dans l'application de cette politique ;
2. Renforcer en priorité l'effectif et les moyens d'opération des forces de l'ordre dans les zones encore sous tension, plus particulièrement l'Ouham Pendé ;
3. Ouvrir le processus du DDR aux combattants des groupes armés dits « non conventionnels » et le conditionner à la stricte remise d'armes de guerre en état de fonctionner et au cantonnement des éléments ;
4. Lancer un mandat d'arrêt international et initier une poursuite judiciaires à l'égard des groupes armés d'origine étrangère n'ayant aucun lien avec la crise actuelle et ayant établi leur base sur le territoire centrafricain (le RRR de Sidiki par exemple);
5. Opérationnaliser le fonctionnement de la Cour Pénale Spéciale et commencer à juger les responsables des groupes armés poursuivis pour grave violation du droit humanitaire et des droits humains ;

A l'attention de la MINUSCA

1. appliquer les dispositions de la résolution 2301 qui renforce la mission, surtout dans les régions sous tension pour dissuader les groupes armés ;
2. Traiter avec beaucoup de sérieux et de tact la tension communautaire existant entre Kaba et Talé dans l'Ouham Pendé et encourager la reconstitution des autorités traditionnelles et coutumières, ainsi que les organisations locales pouvant détenir une certaine influence sur les membres des communautés ;
3. Reconsidérer la position de la MINUSCA à l'égard des groupes armés dits « non-conventionnels » traités de bandes criminelles afin de trouver une solution équilibrée au problème d'insécurité sur base de conflit entre groupes armés dans l'Ouham Pendé ;
4. Procéder à l'arrestation des responsables des groupes armés qui s'adonnent à des exactions aveugles sur les civils ou qui refusent de s'aligner pour le désarmement ;
5. Couper les sources de financement des groupes armés en reprenant le contrôle des principaux sites de production d'or et de diamant et en y redéployant des forces internationales accompagnées des forces de l'ordre nationales et des fonctionnaires centrafricaines.

6. Augmenter le contrôle de la stricte application de l'embargo sur l'armement illicite des milices armées et arrêter et traduire les responsables en justices.

A l'Union Africaine, la CEEAC, l'Union européenne, les Nations Unies et la communauté internationale en général

1. Avoir une position commune et ferme à l'égard des groupes armés, surtout ceux qui refusent de se plier au processus du DDRR et appuyer les autorités du pays à reprendre contrôle des zones sous leur domination pour une meilleure protection des civils.
2. Intégrer le problème centrafricain dans une politique régionale de sécurité et trouver une solution commune et durable aux problèmes de la transhumance et aux mercenaires transfrontaliers qui profitent de la porosité des frontières pour semer la terreur.
3. Financer et assurer le leadership d'une large politique de paix globale dont le processus du DDRR ne représente qu'une partie.
4. La situation humanitaire demeurant encore une priorité : financer la totalité du plan de réponse humanitaire 2017 qui vient en complément au Plan national de relèvement et de consolidation de la paix.

OBJECTIF ET METHODOLOGIE

Cette étude se veut une tentative de lecture approfondie des mutations des différents types de violence à laquelle sont exposées les populations de l'Ouham Pendé depuis la prise de pouvoir par la coalition Séléka et une manière d'attirer l'attention sur la particularité de la situation sécuritaire dans cette région. Par la même occasion, elle se veut une invitation des acteurs clés à tenter une approche différente adaptée à la réalité sociologique de cette localité pour essayer de trouver une solution réaliste et réalisable. L'objectif de l'analyse est donc de proposer un prisme de lecture différente de la tendance bipolaire Séléka-Anti-Balaka, tendance aussi réductrice que superficielle qui centralise la crise centrafricaine aujourd'hui, au point de la surfacer. Ceci passe nécessairement par la compréhension de ce qui se passe dans l'Ouham Pendé en ce moment.

La démarche méthodologique est faite de recherche documentaire ayant conduit à des hypothèses de départ qui ont motivé des recherches aussi quantitatives, ciblant différents échantillons des personnes touchées par les types de violence signalée dans la région, que qualitatives, faites d'entretiens directs, d'entretiens semi-structurés, de focus groups, d'observations ou de recueil de témoignages. Ainsi, faisant référence aux analyses précédentes et aux travaux d'enquêtes réalisés par plusieurs organismes humanitaires (UNHCR, OCHA, DRC, OXFAM) et plusieurs institutions de veille des droits humains (Amnesty International, International Crisis Group, Human Rights Watch, IRIS), ainsi que des coupures de presses sur l'actualité sécuritaire de l'Ouham Pendé, un premier travail de synthèse nous a permis de dégager plusieurs constances à vérifier.

Le travail de terrain nous a conduits à organiser une enquête à Paoua. 156 personnes au total ont été approchées dans le cadre de cette enquête à Paoua centre et dans les petites localités avoisinantes. 120 font partie des échantillons des victimes et témoins répartis comme suit : 20 victimes de viol, 21 victimes d'agression sexuelle, 21 victimes d'agression physique, 11 victimes d'accusation de pratique de sorcellerie, 21 témoins volontaires parmi les personnes déplacées suite aux événements de Gouzè, Paoua Elien et Pougol, 08 personnel soignant, 18 personnes de l'association centrafricaine pour la lutte contre la violence (ACLV). Des entretiens individuels ou en focus group ont aussi été réalisés auprès du staff local de la MINUSCA, de l'OIM, des services de protection de DRC, de l'UNHCR, du PAM, de l'OXFAM, sans oublier l'administration locale, notamment la Mairie, la Justice, la Gendarmerie, la Police, la plateforme religieuse, la jeunesse, l'association des femmes et quelques personnes civiles ayant accepté de témoigner. Compte tenu de la situation encore tendue dans les zones cibles, même à l'égard du personnel humanitaire, l'enquête s'est limitée à Paoua et quelque petites localités avoisinantes (Kpetene, là où se sont amassés les déplacés des villages brûlés) et (Bedere, là où sont identifiées les personnes ayant fui la ville parce que accusées de pratiques de sorcellerie). Le choix d'orienter les questionnaires selon les types des cibles repose sur le travail préalable d'identification des personnes ayant directement subi les atrocités et qui bénéficient d'un accompagnement régulier de la part de OXFAM, DRC et UNHCR.

Néanmoins une série de questionnaires visant les populations civiles et leur témoignage a été diligentée. Les informations ont été, par la suite, complétées par des notes fraîches déjà disponibles dans plusieurs organisations humanitaires ayant un volet protection dans leurs intervention et qui ont rencontré les populations civiles ayant fui les zones de tension ou des villages brûlés. Ces notes ont permis de comparer la tendance des violences et de déterminer les causes profondes et les mobiles de la mutation actuelle.

INTRODUCTION

Contexte général depuis le retour à l'ordre constitutionnel

Malgré la tenue des élections saluées par la communauté internationale et le retour à l'ordre constitutionnel du 30 mars 2016 qui a charrié, pour un temps, une ambiance d'espoir et un calme précaire observé sur toute l'étendue du territoire, les récentes remontées de violence viennent une fois de plus démontrer que le mal centrafricain est d'une telle profondeur qu'il ne suffit pas au simple fait d'organiser des élections, quoi que groupées, et de se doter de nouvelles autorités, pour le résoudre de manière durable. Un rapport de International Crisis Group de septembre 2015 a souligné l'ampleur de cette crise qui, pour une première fois depuis l'indépendance du pays, a vu une coalition issue des populations musulmanes de la région Nord et Est du pays s'emparer du pouvoir. L'affrontement entre Seleka et Anti-Balaka qui s'en est suivi a engendré de fortes tensions communautaires intensifiées par l'instrumentalisation de la religion, des fractures de la société et des peurs collectives qui ravivent encore des souvenirs traumatiques des razzias esclavagistes de l'époque précoloniale ⁶.

Avec la prolongation de la transition jusqu'au 31 mars 2016 actée par les Chefs d'Etat de la CEEAC le 25 novembre 2015, la République centrafricaine se devrait d'opter entre deux scénarii : procéder au désarmement des groupes armés signataires des accords issus du forum de Bangui de mai 2015 avant d'organiser les élections ou faire revenir le pays à l'ordre constitutionnel avant de fixer les voies d'un processus progressif du DDRR. La communauté internationale a plutôt opté pour le second scénario et mis la pression pour la tenue des scrutins. Idriss DEBY du Tchad, Président en exercice de la CEMAC à l'époque résumait la situation à cette équation sur RFI : « *Il vaut mieux des élections mal organisées qu'un processus du DDR hâtif qui va faire durer indéfiniment une transition chancelante* »⁷. Une telle feuille de route n'aura été qu'une solution de court terme qui traduit surtout un malaise de tous les acteurs tant au niveau national qu'international devant les problèmes urgents comme le désarmement des miliciens, la réconciliation entre les communautés et la reconstruction du pays⁸.

Dès le lendemain de la mise en place du gouvernement, la grogne a repris du côté des groupes armés qui, confondant la nouvelle constitution du 31 mars 2016 avec les dispositions de la chartre transitionnelle, s'attendaient à la nomination d'un musulman

⁶ International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015.

⁷ <http://www.rfi.fr/afrique/20151005-idriss-deby-tchad-rca-francois-hollande-france> du 05 octobre 2015.

⁸ International Crisis Group, Op. Cit.

au poste de Premier ministre selon les termes de l'accorde de Ndjamena. En réponse, les autorités du pays ont multiplié les rencontres avec les responsables des groupes armés afin de trouver la formule du DDRR. Une stratégie nationale du DDRR fut adoptée à laquelle 10 des 14 groupes armés conventionnels ont adhéré lors du premier Comité Stratégique DDR/RSS/RN tenue du 09 au 10 novembre. L'occasion a également permis de valider la Politique Nationale de Sécurité et le Plan de développement des forces de sécurité intérieure⁹. Mais depuis lors, la MINUSCA et les groupes armés attendent du gouvernement un agenda clair du processus du DDRR.

Dans les zones où les affrontements communautaires sont récurrents, le lien entre groupes armés et communautés est étroit : les combattants de l'ex-Seleka apparaissent comme les protecteurs des communautés musulmanes et les anti-balaka comme les protecteurs des communautés chrétiennes. Par ailleurs, l'approche retenue pour le DDRR ne prend en compte que les groupes armés conventionnels et laisse de côté les groupes armés communautaires n'ayant aucune revendication politique. Cette démarche qui a été formalisée par l'accord signé en marge du forum de Bangui a sous-estimé la dimension communautaire de la violence ainsi que la criminalisation et le banditisme sur fond de vieilles querelles communautaires érigées en mouvements d'auto-défenses.

En octobre 2016, plusieurs événements sanglants, à Kaga-Bandoro, Bambari, Batangafo et Kouï et Bangui (km 5), ont marqué une soudaine recrudescence de la violence dans tout le pays. Cependant, le Gouvernement a été plus préoccupé par la préparation de la conférence des donateurs lors de laquelle il devra présenter son Plan quinquennal de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA). Néanmoins, la communauté internationale le 17 novembre 2016 à Bruxelles a réaffirmé son soutien au financement du Plan quinquennal du RCPCA. La République centrafricaine a recueilli 2.28 milliards de dollars¹⁰.

Par ailleurs, le Coordonnateur humanitaire Fabrizio Hochschild n'a pas manqué de rappeler que près de la moitié de la population centrafricaine a encore besoin d'aide humanitaire pour appuyer la politique du relèvement : « *l'action humanitaire est encore indispensable pour sauver des vies et accompagner les efforts du relèvement prévus dans le RCPCA* »¹¹

En outre, depuis le 21 novembre 2016, l'implosion de la Séléka sur fond de contrôle des zones minières a été matérialisée par un affrontement dans la ville minière de Bria qui oppose l'Union pour la Paix en Centrafrique de Ali Darassa composé essentiellement de peulhs au Front Paupulaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC) dirigé par Nouredine Adam et le Rassemblement Patriotique pour la Renaissance de la Centrafrique (RPRC) de Zacharia Damane, les deux composés des Gula, Runga et des arabes tchadiens. Cet affrontement dont le dernier bilan a fait état de plus 82 morts, de plusieurs centaine de blessés et de plus de 12 000 personnes déplacées a tourné à un

⁹ Communiqué de presse de la MINUSCA du 09 novembre 2016.

¹⁰ Bulletin humanitaire, République centrafricaine, Numéro 17/Novembre 2016.

¹¹ Bulletin humanitaire, Idem.

véritable massacre des civils peulhs. La ville de Bambari où régnait jusqu'ici en maître Ali Darassa a aussi récemment basculé dans cette guerre déclarée aux peulhs à laquelle même les Anti-Balaka se sont mis aux côtés du FPRC et du RPRC.

Le retrait précipité de la Sangaris, acté le 30 octobre 2016 par le ministre français de la Défense, Monsieur Jean Yves le DRIAN, lors d'un passage à Bangui, laisse aujourd'hui un arrière-goût d'inachevé qui profitent plus aux groupes armés qui continuent impunément de s'approvisionner en arme dans plusieurs zones hors contrôle des forces internationales alors que l'embargo sur les armes vient d'être prolongé par les Nations Unies en début 2016¹². Le programme de restructuration de l'armée centrafricaine par les forces européennes de l'EUTM entamé en août 2016 demandera du temps pour mettre en place une armée professionnelle républicaine redéployée dans les villes provinces (une armée désormais de garnison selon le plan national de relèvement et de consolidation de la paix). Pendant ce temps, le nouveau mandat issu de la résolution 2301 qui renforce la mission de la MINUSCA peine toujours à être effectif sur le terrain. Faisant référence aux tensions inter-Seleka de Bria et Bambari, La MINUSCA a fait une déclaration musclée le 12 décembre 2016 mettant en garde les groupes armés qui se rendraient coupables de violence ciblée visant un groupe communautaire ou exposant des populations civiles¹³.

Ouham Pende, un vaste territoire entièrement contrôlé par des groupes armés

Ouham-Pendé est une préfecture du nord-ouest de la République centrafricaine d'une superficie de 32 100 km² pour une population de 430 506 habitants d'après l'estimation de 2003. Avec Bozoum pour Chef-lieu et Paoua, Bocaranga, Ngaoundaye, Kouï et Bossempaté comme villes secondaires, cette zone proches des frontières tchadiennes et camerounaises offre des opportunités commerciales, mais fait face aussi à des défis majeurs comme les incursions des bandits tchadiens et présumément de l'armée tchadienne¹⁴. Récemment, un nouveau mouvement armé du nom de RRR sous le commandement d'un général autoproclamé Sidiki Abass en provenance du Cameroun, est apparu courant fin 2015 sous prétexte de protéger la communauté Peul, minoritaire dans la région, contre les attaques des milices anti-balaka. Mais ce mouvement a très vite commencé à multiplier des attaques à grande échelle contre plusieurs villages dans la sous-préfecture de Kouï, se rendant ainsi coupables de plusieurs exactions sur des populations civiles et provoquant un très grand nombre de déplacés¹⁵.

Ouham-Pendé a toujours servi de vivier pour les groupes armés qui profitent de la faible présence de l'Etat et de l'absence des Forces de Défense et de Sécurité. Aujourd'hui, plusieurs groupes armés fortement installés dans la région font régner la terreur sur la

¹² IRIS, Crise centrafricaine, Mouvement de retours transfrontaliers : analyse de scénario à l'horizon 2018, p. 6.

¹³ Communiqué de presse de la MINUSCA, du 13 décembre 2016.

¹⁴ German Institut of Global and Area Studies (GIGA), Gouvernance in areas of limited statehood, « L'insécurité persiste en République centrafricaine : Etude à Paoua, Bangassou et Obo, Rapport 4 (SFB700, projet C10) – Mars 2016.

¹⁵ Human Rights Watch. République centrafricaine : Un nouveau groupe armé sème la terreur. Rapport du 20 décembre 2016.

population, malgré la présence d'une base de la MINUSCA depuis fin 2015 « *La situation en République centrafricaine est suivie par la communauté internationale, mais le nord-ouest du pays, négligé, est d'ores et déjà le théâtre d'une crise émergente* ¹⁶ ».

Si la région compte au total 04 groupes armés (Révolution et Justice (RJ), Mouvement Patriotique Centrafricain (MPC, Patriotes et Retour, Réclamation et Réhabilitation (RRR)), la seule Sous-Préfecture de Paoua, où notre enquête s'est déroulée, vit sous la menace quotidienne de 03 groupes sur lesquels il serait utile de s'arrêter un moment :

- *La Révolution de Justice (RJ)* brièvement appelée Union des forces armées centrafricaines pour la restauration de la démocratie, a été créée en 2013 par d'anciens membres de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD) fondée par Jean Jacques Demafouth en 2006 et démantelée en 2011 après son adhésion au processus du DDR. « *Le RJ a été créé par Armel Sayo à la fin de l'année 2013 dans la préfecture d'Ouham-Pendé, au nord-ouest du pays. Cet officier des FACA sous le président Patassé était chargé de la sécurité de ce dernier durant sa campagne électorale de 2010.*³⁴⁶ *Il a initialement rejoint la Séléka sous la bannière de l'UFR de Florian Ndjadder avec lequel il entretiendrait des liens étroits, mais il a quitté l'alliance en mars 2013*¹⁷ » Aujourd'hui, composée à majorité des Kaba, le RJ est actif dans le nord-ouest du pays, plus précisément dans les préfectures d'Ouham et Ouham-Pende, près de la frontière tchadienne. Nombre de ses membres ont servi dans la garde présidentielle de l'ancien président Ange Felix Patassé. D'autres membres appartenant à des groupes d'autodéfense du nord-ouest sont pour la plupart de l'ethnie Sara-Kaba. Le mouvement possède peu d'armes, de véhicules ou d'autres équipements.

À l'origine, l'objectif du groupe était de renverser M. Djotodia. Après le départ de ce dernier, RJ a annoncé que son but était d'assurer « *la stabilité de tous les Centrafricains, quelle que soit leur communauté* » et de lutter « *contre tout ce qui va compromettre à la tranquillité des Centrafricains* ». Mais vers mi-septembre 2015, le RJ a noué une alliance avec le MPC qui, entre-temps s'est adonné à des exactions dans plusieurs villages du nord, histoire de protéger les populations de cette zone. L'origine de cette alliance vient du fait que le MPC, dans sa progression vers le sud du Tchad, a commencé à s'en prendre à plusieurs villages. Il se trouve que les villes et villages situés au nord de Paoua sont habités à majorité par les Kaba (majoritaires dans le RJ). Le but de cette alliance est d'aider le MPC à progresser vers le sud. En contre partie, le MPC doit s'abstenir de toute exaction contre les villages situés vers le nord Paoua¹⁸. Très vite, le mode opératoire violent de MPC, qui plus est, lourdement armé, rendra impossible tout contrôle des termes de cette alliance par le RJ.

¹⁶ Rapport Human Rights Watch « République centrafricaine, un nouveau groupe armé sème la terreur dans le nord-ouest » du 20 décembre 2016.

¹⁷ Yannick Weyns, Lotte Hoex, Filip Hilgert et Steven Spittaels, Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine, IPIS, novembre 2014, p. 81.

¹⁸ Entretien avec OCHA.

- Les patriotes est un mouvement composé exclusivement des Tali dont certains furent membres de la RJ. Ce mouvement, parfois appelé groupe d'auto-défense ou Anti-Balaka, n'est pas signataire du Pacte du Forum et n'a encore pris part à aucune négociation de cessez-le-feu. Il est considéré par la MINUSCA comme un groupe de bandits et de braqueurs parce que n'ayant pas une chaîne de commandement¹⁹. C'est d'ailleurs un problème général à tous les groupes armés de défense d'intérêts communautaires : *« L'absence d'interlocuteurs fiables au sein des groupes armés et leur fragmentation sont les difficultés majeures auxquelles sont confrontées les autorités centrafricaines et les forces de maintien de la paix²⁰ »*. L'objectif initial de ce groupe fut au départ la défense des intérêts de la communauté Tali considérée naguère comme les victimes des éléments de la RJ. Peu après, le groupe s'est éclaté en plusieurs groupuscules chacun opérant indépendamment des autres pour des raisons d'ego surdimensionnés de certains leaders²¹.

Ce groupe occupe la partie sud de la ville de Paoua jusqu'à 20 km ainsi qu'une partie de l'ouest à 20 km aussi. Le groupe des Patriotes est en ce moment éligible à un programme pilote de Réduction de Violence en milieu Communautaire piloté dans la région par l'OIM.

- Le Mouvement Patriotique Centrafricain (MPC), branches de la coalition ex Seleka dirigée par Al Khatim un ancien « Libérateur²² » qui, depuis mi-décembre 2015, est apparu dans la sous-préfecture de Paoua avec, au départ, des intentions pacifiques. Le MPC est venu à Paoua sur invitation de la RJ avec qui il a noué une alliance, occupant désormais les mêmes zones (Ndim, Ngaoundaye, Béboua et Pougol). Ils ont souvent des missions conjointes ou partagent ensemble le contrôle de plusieurs check points. Les combattants vivent des rackettes sur la population et sont souvent accusés de mauvais traitement sur les civils.

Bien avant la constitution des groupes armés qui remonte à la chute de l'ancien président Ange Félix Patassé en 2003, une tension latente et profonde existait déjà entre la communauté Kaba dominante et la communauté autochtone Tali. Cette division a d'abord été instrumentalisée par les partis politiques du grand nord et, c'est naturellement qu'elle va évoluer vers des tensions communautaires quand les combattants Tali du groupe RJ vont se retirer, pour des questions de leadership et de gestion des avoirs, pour aller fonder le groupe des Patriotes composé majoritairement des Tali.

La tendance générale dans l'Ouham Pendé entre juin et septembre 2016 était d'abord caractérisée par une dynamique de retour des personnes déplacées et des réfugiés en

¹⁹ Rencontre avec l'équipe de la MINUSCA.

²⁰ International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N° 230, 21 septembre 2015, p. 8.

²¹ OCHA, note d'information interne, Point sur les groupes armés dans la Sous-préfecture de Paoua.

²² L'appellation « Libérateurs » est nom adopté par la rébellion ayant porté François Bozizé au pouvoir en mars 2003.

provenance du Tchad. Ce mouvement se mettait en place selon la politique de « *Go and see* » où ce sont les hommes, pour la plupart, qui partent en éclaireurs, histoire de s'assurer des conditions d'accueil, pendant que femmes et enfants sont campés en pleine brousses, parfois dans des conditions humanitaires très déplorables²³ : « *En RCA les dynamiques de méfiance et de discrimination sont encore globalement présentes envers les populations musulmanes qui sont aujourd'hui des minorités à risque dans une grande partie du pays* »²⁴. Ce qui pose déjà un réel problème de protection.

Cependant, cette dynamique sera freinée dans sa progression par les attaques répétées des combattants du RRR du Général Sidiki dans les Sous-préfecture de Kouï et De Gaulle, deux localités proches de la ville de Bocaranga²⁵, ayant provoqué le déplacement d'au moins 17 000 personnes : « *de nombreux mouvements de populations ont été enregistrés au cours du mois, suite à de violents affrontements entre des groupes armés (3R et AB) dans la sous-préfecture de Bocaranga (Kouï et Bocaranga)* »²⁶, d'une part, et d'autre part, les attaques de Gouze perpétré par les RJ-MPC dans leur quête d'occuper le sud²⁷. Quelques jours après, le samedi 26 octobre précisément, ceux-ci ont même intercepté le convoi du Préfet de l'Ouham Pendé qui se rendait à Paoua pour lancer la campagne de vaccination contre la Poliomyélite, et ont désarmé son aide de camp « *Quand nous sommes arrivés à Gouzé, nous avons été interpellés par les groupes armés qui nous ont fait descendre du véhicule. Ils nous ont pris à partie pendant au moins une heure de temps pour nous demander de partir après avoir bousculé mon garde du corps et pris tout son armement* »²⁸.

²³ Entretien avec la Responsable de Protection et Violence Based on Gender (VBG) de DRC Paoua.

²⁴ IRIS, République centrafricaine : Mouvements de retour transfrontaliers, avril 2016.

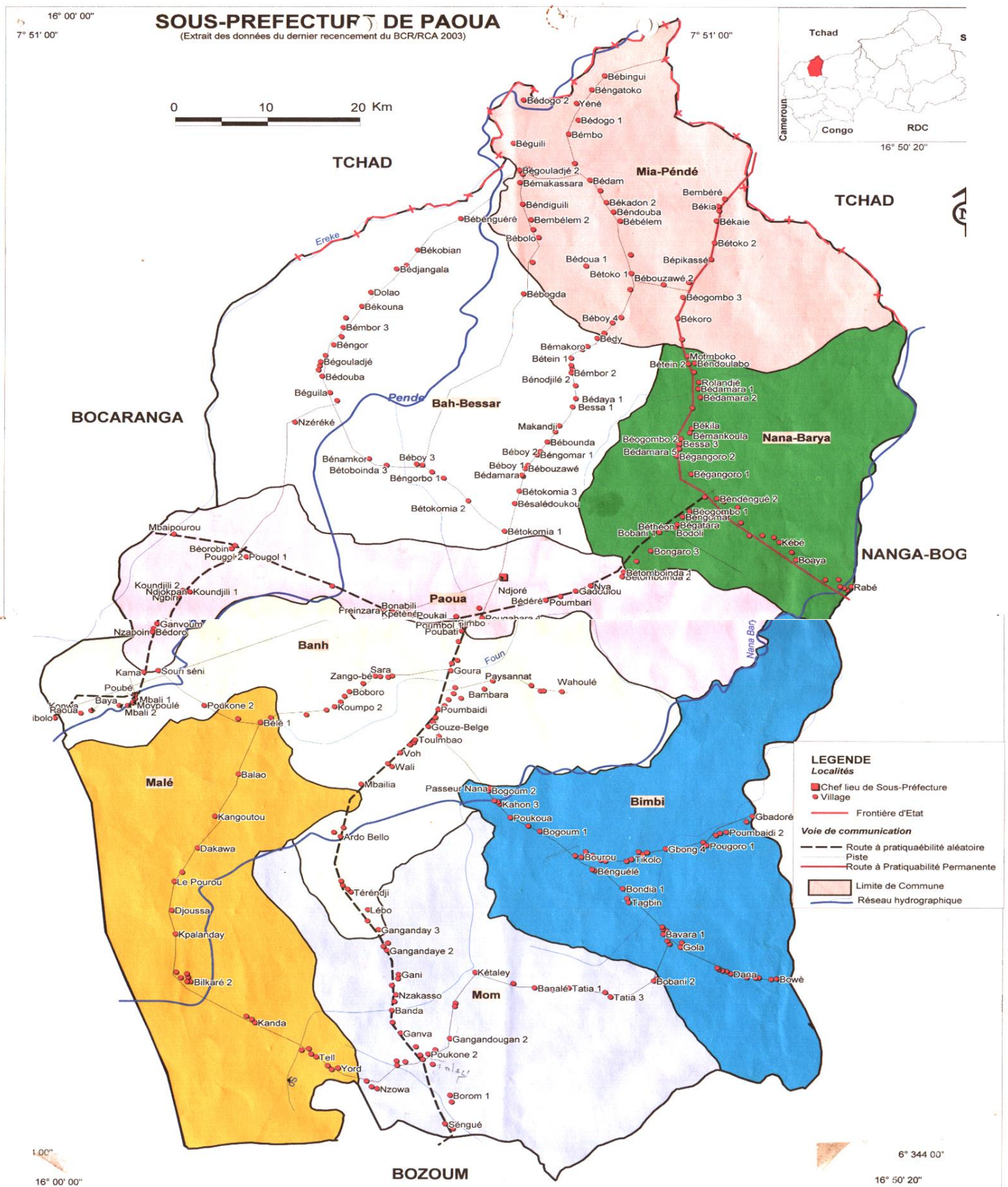
²⁵ Human Rights Watch, République centrafricaine : un nouveau groupe armé sème la terreur, Rapport du 21 décembre 2016.

²⁶ UNHCR, Représentation de la République centrafricaine, Rapport mensuel de protection, Avril 2016.

²⁷ OXFAM, Analyse de protection de novembre 2016.

²⁸ Le Préfet de l'Ouham Pendé Monsieur Gabin Serge Nakombo sur Radio Ndéké Luka.

fig 1. : Carte de la Sous-préfecture de Paoua



Chad

Béningui

Luther

Bédam

Bembéré

Bémaïdé

Bénéamkor

Eli

Poulog

Paillette

Pendé

Pombaïdji

Gouzé

Voh

Lia

Balangua

Beboye

Paoua

Balouane

Jean-Bernard

Beboura

Arrivée d'une centaine de Sélékas lourdement armés (Kalash neuves et munitions) de Maitikoulou (Est de Markounda) cf. carte

Vers Mbaimboum (Cameroun)
Route empruntée par les commercants

Fikmuh

Evauste chuisan

COMBATTANS ARMES NON INQUIETES, POPULATIONS CIVILES EXPOSEES

Dans une région où la présence de l'Etat peine à être ressentie, où les groupes armés s'en prennent régulièrement et ouvertement aux forces de l'ordre²⁹, où la MINUSCA dépassée par la multiplication des exactions, a préféré établir un check point de sécurité à 05 km de Paoua, abandonnant ainsi à leur sort les localités hors de la ville où les groupes armés qui contrôlent les axes règnent en maîtres et n'ont peur de rien. La population civile ne sachant à qui s'en remettre, n'a nul autre choix que de subir de plein fouet les différentes exactions dont elle est régulièrement victime.

A titre d'illustration, nous avons dû assister, nous même, au cours de l'enquête à une attaque de la gendarmerie le lundi 12 décembre 2016 au petit matin, par deux éléments du MPC qui en ont profité pour libérer quelques prisonniers musulmans. Il a fallu l'intervention de la MINNUSCA pour faire déguerpir les assaillants. *« On ne peut compter sur personne pour nous venir en aide, la MINUSCA ne traque que les groupes les moins armés et moins dangereux qu'elle traite de bandits et laisse ceux les plus dangereux et lourdement armés s'adonner librement à des exactions sur la population. La gendarmerie, très souvent visée par le MPC, n'a ni l'effectif, ni le moyen pour faire face. C'est Dieu seul qui nous garde en vie »* (Témoignage du gendarme, Maréchal de Logis Chef qui a été kidnappé et gardé prisonnier par les MPC du 08 au 14 décembre 2016 et qui a réussi à s'échapper).

L'enquête, de manière générale, a révélé que la dynamique des violences contre les civils, qui n'était en fin 2013 (après la démission du président Michel Djotodja et le retrait du RJ du groupe Seleka) constituées que d'exactions de moindre envergure faites de vol de paires de bœufs, de raquettes sur des personnes esseulées ou de vol à main armée dont se rendaient coupables les combattants des Patriotes ou de RJ dans leurs tensions intercommunautaires entre Kaba et Talé³⁰, a soudainement évolué avec l'arrivée des combattants du MPC dans la région vers fin 2015 pour se muer à de graves violations et de crimes systématiques à grande échelle faites d'incendies de plusieurs villages, de spoliation des troupeaux de bœufs, d'assassinat, de viols et d'agression sexuelles auxquelles que même RJ et Patriotes ont commencé à y prendre goût : *« On note dans la zone (de Ouham Pende), la présence de divers groupes armés (présumés ex Seleka et éleveurs transhumants armés notamment) auxquels sont imputées la majorité des*

²⁹L'ancien commissariat de la police a été délocalisé, suite à plusieurs attaques des Patriotes qui accusent les forces de l'ordre de deux poids deux mesures dans la répression contre le banditisme. La gendarmerie a, quant à elle, été plusieurs fois attaquée par les combattants du MPC pour libérer leurs frères musulmans détenus.

³⁰ « Ce groupe a commencé par combattre les forces de la Séléka près de Boguila dans l'Ouham. Dans cette localité, il a aussi pris part à des heurts avec des Peuls armés et avec des éléments du FPR arrivés de la Mambéré-Kadéï. En février 2014, il s'est opposé au FPR à Bang avant de prendre le contrôle du passage frontalier. En juin 2014, Révolution et Justice a une nouvelle fois combattu pour le contrôle du passage frontalier lucratif et de la zone frontalière avec le Cameroun, cette fois contre des combattants anti-balaka. Le 1er juillet 2014, le groupe a finalement été poussé hors de Bang par la MISCA. » Yannick Weyns, Lotte Hoex, Filip Hilgert et Steven Spittaels : Cartographie des motivations derrière les conflits : la République centrafricaine. Op. Cit. P.81.

violations des droits de l'homme. Les cas de braquage, vol, extorsion de biens et violences basées sur le genre y sont régulièrement perpétrés³¹ ».

La situation ces six derniers mois est devenue si inquiétante que même un personnel d'une ONG humanitaire DRC a été froidement assassiné par les MPC au mois de novembre 2016 sur l'axe Bossangoa-Nana Bakassa. La recrudescence de la violence a aussi trouvé écho en milieu communautaire où, même des civils commettent de plus en plus des actes d'agression, de viol et de violence domestiques et autres pratiques violentes comme le lynchage des personnes accusées de sorcellerie.

Agressions physique et coercitions

Les violences physiques, l'enlèvement, les coercitions, la confiscation de biens, les taxes, les assassinats dont les populations civiles sont victimes viennent plus des groupes armés qui ne se sentent guère inquiétés dans l'Ouham Pendé, et surviennent le plus souvent lors des attaques dirigées contre des villages jugés de mèche ou cachant des ennemis (attaque de Gouze ou de Pougol). A ces occasions, les civils font face à des exactions de tout genre : agression physique, coercition, incendie de maison souvent accompagné délibérément de meurtre : « *Quand nous sommes revenus au village récupérer ce qui peut l'être après l'incendie des maisons par les éléments du RJ-MPC, j'ai ouvert la porte et je suis tombée devant le corps de ma grand-mère toute calcinée ; elle n'a pas pu fuir pendant que moi j'étais retenue en brousse au moment des faits³² ».* L'enquête réalisée à sur des victimes de violence physique a révélé que 95% de ces actes sont posés par des groupes armés et en plein village.

Privations et taxes

Par ailleurs, la pratique des spoliations et des taxes est devenue de plus en plus courante, surtout depuis l'arrivée des combattants du MPC dans la région et leur alliance avec le RJ qui leur permet à tous deux de contrôler toute la partie nord où ils ont installé des barrières et prélèvent des taxes illégales sur tout. « *... les éléments RJ/MPC ont érigé des barrières à Bénamkor, Bémal et Béboura. Outre les taxes prélevées par les communes, des taxes illégales sont collectées par ces éléments* »³³. A titre d'exemple, au marché hebdomadaire de Bémal, un check point est installé juste à l'entrée où il faut payer 500 FCFA pour accéder au marché. Une fois sur le marché, les taxes commencent à partir de 500 FCFA en montant sur tout produit de vente. Juste à côté, sur un espace où les bétails se vendent, les MPC exigent 5000 FCFA par tête de bœuf vendu³⁴. Pendant ce temps, les Patriotes, assimilés aux Anti-Balaka, ont aussi installé des check points dans la partie sud de la région pour, disent-ils, protéger leurs communauté de la progression des MPC vers le sud. Mais eux aussi s'adonnent à des exactions multiformes constituées d'actes

³¹ UNHCR, Représentation de la République centrafricaine, Rapport mensuel de protection, avril 2016, p.3

³² Témoignage d'une femme déplacée de Gouze après l'attaque du village par les groupes armés.

³³ UNHCR, Représentation de la République centrafricaine, Rapport mensuel de protection, avril 2016, p.10.

³⁴ D'après le rapport de l'Advocacy Manager de OXFAM qui a accompagné une équipe de presses internationales dans une enquête jusqu'au niveau de ce marché hebdomadaire et qui a vécu en direct les faits.

de braquage à mains armée³⁵, de vol de bœuf³⁶, de violence physique, d'enlèvement, mais aussi d'assassinat ³⁷. D'ailleurs les témoins d'actes de violence interrogés avouent, à hauteur de 40% (16 personnes au total), craindre plus les braquages à main armées.

Fig 3 : Type d'agression dont sont témoins les personnes interrogées

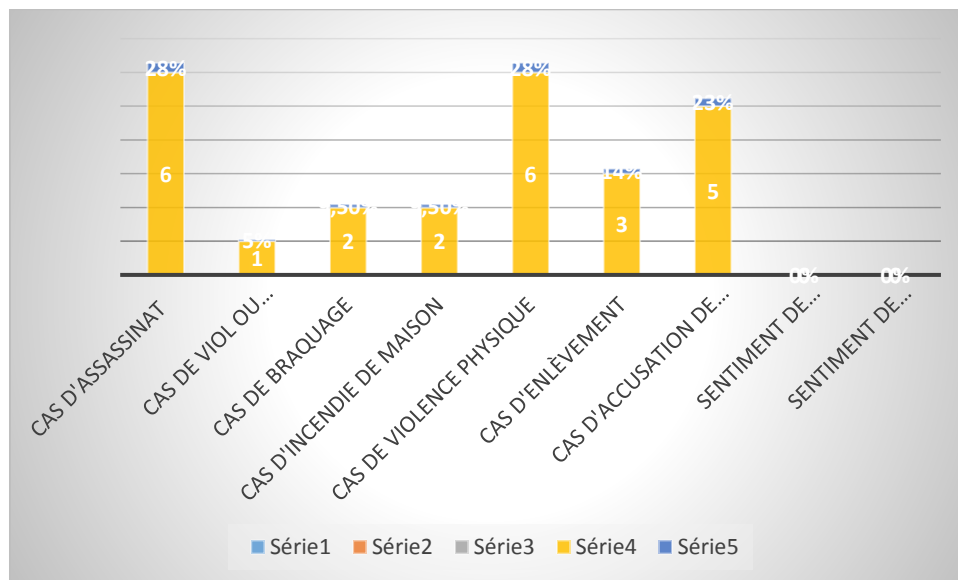
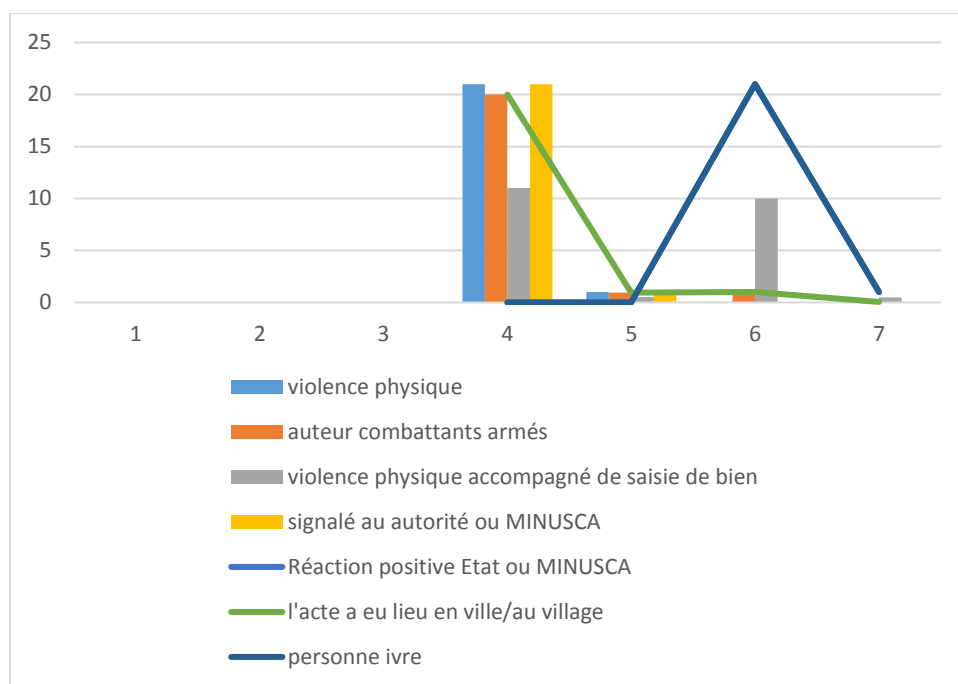


Fig 4 : lecture des situations d'agression physique



³⁵ D'après l'enquête dirigée sur les personnes victimes d'agression physique, 70% sont perpétré par les Anti-Balaka dans le sud de Paoua.

³⁶ 52% des agressions physiques sont liées au vol de bœuf (victimes d'agression physique).

³⁷ Les témoins d'agression physique interrogés mentionnent 28% de violence physique, 9,8% de cas de braquage, 9,8% de cas d'incendie, 28% de cas d'assassinat.

Violations liées aux VBG

1. *Violences sexuelles comme mode opératoire lié aux exactions des groupes armés*

Les exactions liées au genre, même si elles sont perpétrées en partie par des personnes civiles connues dans la communauté, demeurent cependant des actes courants lors d'attaque de village par les groupes armés que ce soit par les éléments de RRR de Sidiki, les RJ-MPC que par les Anti-Balaka et les Patriotes. Pour ce qui concerne les victimes de viol ou de violence sexuelle interrogée dans le cadre de l'enquête, les actes perpétrés par les groupes armés le sont plus pendant l'attaque des villages. D'autres ont lieu en brousse lorsque des femmes sortent pour s'approvisionner en eau ou pour aller au champ³⁸.

Cependant, un phénomène de plus en plus récurrent reste des cas de violence sexuelle en milieu communautaire.

2. *Violences basées sur le genre en milieu communautaire*

Les données recueillies par l'équipe de protection et Violence Based on Gender de DRC ont servi de clé de lecture des résultats issus de l'enquête. Ainsi, de manière générale, de janvier à septembre 2016, les cas les plus fréquents de VBG selon l'ordre d'importance sont le viol, l'agression physique, la violence psychologique. Ensuite viennent les dénis de ressource et les agressions sexuelles.

Les victimes sont en majorité des femmes, mais il arrive aussi que des hommes soient victimes (4% des cas déclarés). Pour les hommes, c'est très souvent des mineurs et représente des cas très difficiles à suivre.

En termes de proportion, cela touche plus les résidents (personnes habitant une ville ou un village). De manière plus fréquente, cela a lieu en premier lieu au domicile de la survivante, dans la brousse, au domicile de l'auteur et en route. On signale très souvent l'influence de la drogue ou de l'alcool pour inciter à l'acte.

Le profil des auteurs donne à 54% des membres de communauté et 46% des acteurs armés non étatique. Plus souvent des personnes sans emploi, des agriculteurs connus de tout le monde. Il existe des cas où les victimes sont accompagnées juridiquement mais très peu consentent à déposer plainte de peur représailles, certaines que les coupables ne vont pas purger leurs peines et reviendront donc plus menaçants³⁹. L'apport des humanitaires, pour ce qui concerne l'Ouham Pendé, se limite à la prise en charge psychosociale, l'orientation médicale, l'accompagnement à travers des activités génératrices de revenus, la distribution des kits de dignité et l'accompagnement juridique.

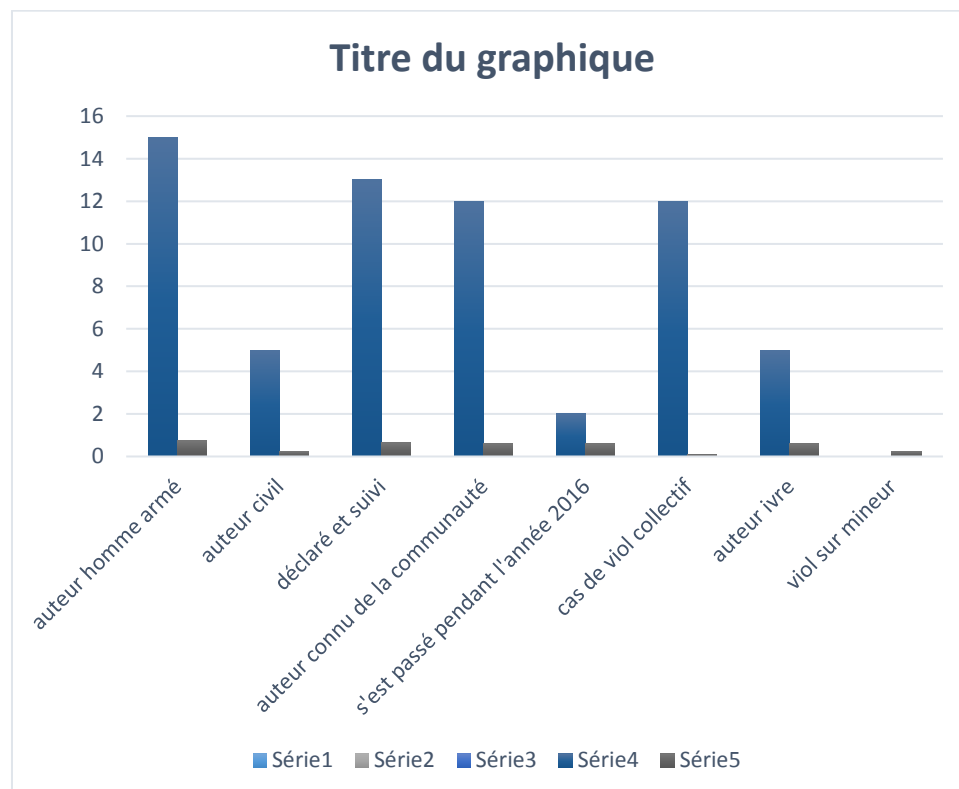
« Depuis février 2016, 30 cas de violence basée sur le genre ont été pris en charge par les cellules mobiles d'écoute de Paoua/Bocaranga. 22 cas de viol ont été traités avec 07 cas de

³⁸ 4% d'agression sexuelle ou de viol ont lieu dans des situations où les victimes sont esseulées.

³⁹ Entretien avec le Procureur de Paoua.

viol sur des mineurs, 08 Violences psychologiques touchant les femmes et les filles principalement liées à des violences domestiques. Ces cas de viol ont eu lieu lors de la fuite des événements s'étant produit dans la sous-préfecture de Kouï. Les auteurs présumés sont les groupes transhumants armés, les Séléka du MPC et les membres connus de la communauté. Ces victimes ont reçu les premiers secours psychologiques lors de la mission déployée sur place par les cellules mobiles et statiques de Paoua et Bocaranga, Malheureusement les $\frac{3}{4}$ des survivantes de Bocaranga ont reçu une assistance au-delà des 72heures⁴⁰».

Fig 5 : Situation de viol



Violence communautaire et accusation de sorcellerie

Les tensions communautaires existaient déjà entre Kaba qui habitaient la partie nord de la préfecture de Paoua et Talé qui sont plus vers le sud. L'occupation de la ville de Paoua reproduit à peu près cette polarisation dont la ligne de la division est symbolisée par le « Pont de Vouh ». La tension a évolué vers une division politique après la chute de l'ex-président Ange Félix Patassé d'ethnie Kaba, qui, encore en exil, a assisté en 2005 à la consécration de Martin Ziguélé de l'ethnie Karé parent aux Tali, à la tête du parti MLPC. Les caciques Kaba de ce grand parti du nord, mécontents de ce qu'il considère comme un hold-up, sont sortis du parti pour aller constituer la Mouvance Patassé. Avec la dissolution de l'APRD, un mouvement armé qui a réuni Kaba et Talé pour la même

⁴⁰ Donnée de prise en charge DRC (mois de ...).

cause : lutter contre le pouvoir de François Bozizé, cette division est devenu manifeste avec la création du mouvement des Patriotes dont les principaux ténors viennent du RJ⁴¹.

Ce sont les Patriotes qui ont commencé avec des exactions ciblées contre la communauté Kaba qu'ils considèrent comme complices du RJ qui, lui-même, désormais allié avec le MPC, a répondu de manière plus violente contre les Talé qu'il considère comme des complices ayant caché des braqueurs et malfrats se cachant sous l'appellation de Patriotes⁴².

Dès lors, les deux groupes ont rivalisé de violences et d'exactions, prétextant protéger leurs communautés⁴³, se rendant ainsi coupables de viol et d'agression sexuelle⁴⁴, d'agression physique⁴⁵, vol de bétails ou spoliation à main armée de biens appartenant aux civils⁴⁶ ou d'enlèvement⁴⁷.

Un autre phénomène en recrudescence dans l'Ouham Pendé est celui d'accusation de pratique de charlatanisme ou de sorcellerie. Ce phénomène qui défrayait déjà les chroniques judiciaires, a pris de la propension quand le vide laissé par l'administration judiciaire durant les deux années correspondant au pic de la crise a été comblé par la justice populaire un peu partout en Centrafrique. Cette justice populaire est tantôt administrée par les chefs traditionnel, tantôt par les groupes armés⁴⁸. Une enquête réalisée sur des personnes accusées de pratiquer la sorcellerie a révélé que sur 80% des cas d'accusation repose sur un exutoire à la mort d'un membre de la communauté villageoise ou du quartier, et 20% cas en rapport avec la prospérité dans les affaires ou les produits agricoles des personnes accusées (vaste plantation). La longue absence des centres de santé abandonnés par les personnels soignants et une administration inexistante provoque un vide propice à la résurgence de vieilles pratiques traditionnelle de « Nganga » consistant à trouver un bouc-émissaire à la perte d'un membre de la communauté.

Le plus inquiétant, c'est la violence sans appel avec laquelle ces pratiques sont accompagnées⁴⁹, car la particularité dans cette enquête a été le témoignage des victimes qui affirment que nous avons la chance de tomber sur elles simplement parce qu'elles n'ont pas été mises à mort ou qu'elles ont fui le village, ou encore ont été expulsées⁵⁰ : *« Mon mari a été enterré vivant par les groupes armés parce que nous avons une grande plantation et on nous a accusé de pratiquer la sorcellerie. Aujourd'hui, nous avons tout*

⁴¹ Entretien avec un jeune officier de la police judiciaire de Paoua.

⁴² Entretien avec le Commandant de la gendarmerie de Paoua.

⁴³ Entretien avec OIM.

⁴⁴ 75% commis par les groupes armés dans l'enquête réalisée sur un échantillon de 20 victimes.

⁴⁵ 90% commise par des personnes armées assimilées à des combattants appartenant aux groupes armés (échantillon de 21 victimes).

⁴⁶ 52,38% d'agression physique était dans le but ou se soldait sur la saisie des biens des civils (échantillon de 42 personnes dont 21 victimes et 21 témoins).

⁴⁷ Spécialité des MPC, à l'exemple de l'officier de la gendarmerie qui a réussi à s'échapper.

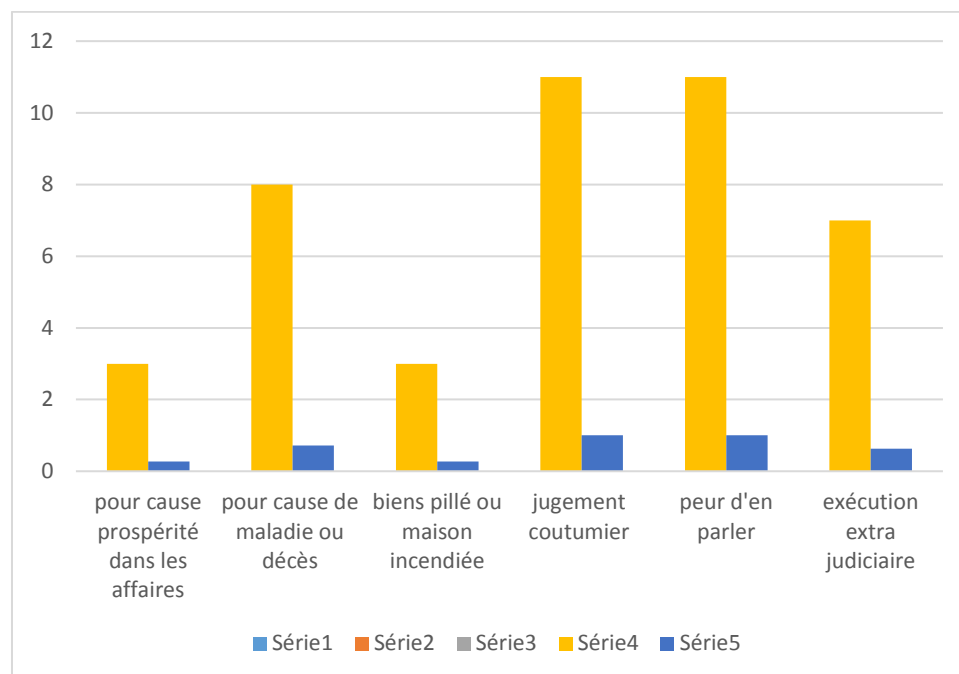
⁴⁸ Oxfam, Centrafrique : des zones non protégées, la souffrance de la population civile dans la Haute-kotto, p. 14.

⁴⁹ 70% des cas d'accusation finit toujours par une exécution sommaire ou un lynchage.

⁵⁰ 72% des victimes d'accusation ont, soit fui, soit été expulsées de leur village, quartier ou maison.

perdu et j'ai dû fuir le village pour rester en vie avec mes enfants »⁵¹. L'enquête a révélé aussi que les victimes ont peur de parler de leur passé d'accusé pour éviter d'être expulsé de nouveau de leur lieu de refuge.

Fig. 6 : Tendance dans l'accusation de pratique de la sorcellerie



UN ETAT PRESENT N'AYANT AUCUNE CAPACITE DE FAIRE ASSEOIR SON AUTORITE

Le retour à l'ordre constitutionnel devrait se matérialiser avec la restauration de l'autorité de l'Etat dans toutes les villes provinces afin d'assurer efficacement la protection des populations. Cependant, les capacités actuelles de l'administration ne lui permettent pas de faire face aux obligations régaliennes de l'Etat dans cette partie du pays.

Néanmoins, l'administration, appuyée par la MINUSCA, est fonctionnelle : « *Plusieurs fonctionnaires des services déconcentrés de l'Etat ont déjà regagné leurs poste à Paoua. Ceux-là peuvent déjà valablement travailler auprès de la population*⁵² ». Pour la Sous-préfecture de Paoua, c'est le Procureur qui assure l'intérim du Sous-préfet, toujours retenu à Bangui pour des soins. La gendarmerie travaille avec un effectif de 09 hommes et la Police avec 07 éléments. Ces deux services, même s'ils ne peuvent faire des opérations, renseignent les cas qui se présentent à eux ou ceux amenés par la MINUSCA dans ses descentes et les affecte au niveau du Parquet. Le parquet, même après vérification de la constitution de faits, décide de l'opportunité de connaître ou non

⁵¹ Témoignage d'une des victimes de pratique de charlatanisme et de sorcellerie

⁵² Le procureur de Paoua dans un entretien.

l'affaire selon qu'elles sont de nature de provoquer ou non un remous social ; le service judiciaire à Paoua ne possède pas encore de prison. Les personnes jugées coupables et qui doivent purger leurs peines sont transférées à la prison de Bouar. Traiter des affaires sur la base de la menace ou non de soulèvement social, c'est aussi pousser les justiciables à faire justice eux-mêmes. La justice sociale a encore de beaux jours devant elle, surtout en ce qui concerne les cas d'accusation à la pratique du charlatanisme et de la sorcellerie répandu dans la région, et qui finissent très souvent par des exécutions sommaires, si l'administration judiciaire n'est pas dotée des moyens à même d'asseoir l'autorité de la loi et d'un centre pénitencier capable de faire appliquer les sanctions.

L'Etat est certes présent, mais la population ne le juge pas encore capable d'instaurer la crainte de la loi et préfère elle-même s'en charger. La majorité des personnes approchées dans le cadre de l'enquête trouve que l'intervention de l'Etat est lente, tard, ne comporte pas de mesure de dissuasion et n'apporte pas non plus de changement par rapport à la situation antérieure : « *Conscients que les forces de sécurité n'ont pas de moyen pour opérer, les groupes armés, surtout les MPC qui n'ont aucun respect de l'ordre établi menacent plusieurs fois la gendarmerie*⁵³ ». C'est le cas de la prise en otage récente du Maréchal de Logis Chef YADE Narcisse et de l'attaque en plein ville de l'Adjoint au Commandant de la Brigade. 90% des victimes d'agression demandent le redéploiement des Forces armées centrafricaines (FACA) dans l'Ouham Pendé pour espérer un calme durable.

Comment donc attendre une armée qui n'existe pas encore et dont les perspectives d'une pleine opérationnalisation ne peuvent être possibles qu'à l'horizon 2019 ?

La vraie question est : pour une protection réelle de la population, comment est-ce que l'Etat, encore manchot, peut se servir du mandat de la MINUSCA pour mettre hors d'état de nuire les groupes armés qui règnent encore en maîtres dans ma majeure partie du pays ?

La MINUSCA interrogée à propos se défend en clamant qu'elle n'est pas là pour remplacer un Etat qui est redevenu souverain, et que son rôle se limite à l'appuyer dans la restauration de son autorité⁵⁴. Il existe un réel problème d'interprétation du mandat de la MINUSCA, que cela soit du côté de la population centrafricaine qui attend tout, et même des autorités qui manquent d'initiative⁵⁵ en ce qui concerne la protection de la population, que du côté de la MINUSCA qui n'arrivent pas à tenir en respect les groupes armés et qui n'autorise à ouvrir le feu que quand un élément de la MINUSCA est pris à partie, même par une population civile armée seulement de bâtons ou de cailloux⁵⁶.

⁵³ Le Commandant de la Gendarmerie dans un entretien.

⁵⁴ Le Chef de Bureau de Paoua dans un entretien avec le staff de la MINUSCA.

⁵⁵ Le Ministre de l'Intérieur, dans plusieurs sorties médiatiques, notamment après le massacre dans le camp des déplacés de Kaga-Bandoro, a accusé la MINUSCA d'être de mèche avec les groupes armés et ne protège pas assez la population.

⁵⁶ La MINUSCA a eu des échanges de tirs avec la foule des manifestants du 24 octobre 2016 ; ce qui a provoqué au moins 10 cas de perte en vie humaine. (Quotidien AGORA du 26 octobre 2016).

Car comment comprendre la précipitation à organiser les élections à un moment où l'Etat n'était en mesure de ne contrôler que 1/3 du territoire et où les forces de maintien de la paix se refusent toujours à leur mission principale : protéger les civils en usant de tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de ce mandat⁵⁷ et appuyer les autorités centrafricaines à élaborer et mettre en œuvre un programme progressif de DDR ⁵⁸, alors que de manière quotidienne, les groupes armés n'arrêtent de provoquer impunément l'Etat centrafricain et la MINUSCA en commettant des actes atroces dignes d'un autre siècle⁵⁹ ?

En ce qui concerne la région de l'Ouham Pendé, le problème d'insécurité ne s'inscrit pas dans la logique d'opposition entre Séléka pro-musulman et Anti-Balaka pro-chrétien, qui d'ailleurs a été outrageusement amplifié pour expliquer la crise centrafricaine, occultant ainsi le vrai nœud du problème qui réside dans un ras-le-bol contre la politique de marginalisation entretenue par le pouvoir central à l'égard de plusieurs communautés (musulmanes et chrétiennes confondues) vivant dans le nord du pays.

La MINUSCA, pour aider l'Etat à retrouver son autorité dans cette région doit impérativement arrêter de sectionner les groupes armés entre Pro-chrétiens et Pro-musulmans et se concentrer plus sur les tensions communautaires et des actes dignes de grands banditismes n'ayant aucun lien avec des revendications politiques et qui devraient être traités tous de manière égale. *« La mission des Nations Unies remplit le vide étatique par un nombre croissant de personnel, mais continue à avoir des difficultés à maintenir l'ordre. Cela découle en partie de la focalisation sur les confrontations et les atrocités entre Séléka et anti-Balaka, deux entités prétendument opposées qui n'ont jamais véritablement existées en tant que telles. Ceci a maintenant abouti à de longues tensions intercommunales. Continuer de traiter ce problème par des approches à l'échelle nationale, comme la standardisation du processus DDR, risque ainsi d'exacerber davantage les sentiments locaux de marginalisation ⁶⁰»* Dans la région de l'Ouham Pendé, la MINUSCA n'a pas un plan local du DDR et continue d'écarter du processus les Patriote qu'elle considère comme un groupes de bandits parce que non signataire du Pacte Républicain issu du Forum.

C'est pour cela qu'il est nécessaire, afin de renforcer la présence réelle de l'Etat et assurer le respect de l'ordre établi, envisager l'application immédiate des dispositions de la résolution 2301 qui stipulent de *« Renforcer le partage des locaux de la MINUSCA avec des forces de police et de gendarmerie nationales agréées et formées dans les zones prioritaires convenues, dans le cadre du déploiement de l'administration territoriale et d'autres autorités chargées de l'état de droit, l'objectif étant d'accroître la présence de l'État dans ces zones prioritaires en dehors de Bangui⁶¹ »*, et d'aider sans distinction aucune les

⁵⁷ Article 32 de la Résolution 2301 du 26 juillet 2016.

⁵⁸ Article 34, Alinéa c) paragraphe i) de la Résolution 2301 du 26 juillet 2016.

⁵⁹ Attaque du camp des déplacés de Kaga-Bandoro en octobre 2016 par le MPC et attaque du marché de Paoua le samedi 26 novembre 2016 par ce même MPC allié avec le RJ.

⁶⁰ GIGA, L'insécurité persiste en République centrafricaine : étude à Paoua, Bangassou et Obo, Rapport 4 (SFB700, projet C10), mars 2016.

⁶¹ Article 34, Alinéa a), paragraphe iv).

forces de l'ordre en ce qui concerne l'identification, voire l'arrestation des principaux auteurs de violation du droit humanitaire et d'atteinte aux droits de l'homme pour leur traduction en justice⁶².

LA MINUSCA : UN MANDAT RENFORCE ENCORE NON OPERATIONNEL

Malgré les nombreux signes répétitifs qui indiquent une dégradation progressive de la situation sécuritaire et une remontée de la violence sur les populations civiles dans la préfecture de l'Ouham Pendé, la MINUSCA, présente dans la zone, continue de présenter une situation relativement calme, avec pour seule clé de lecture le fait que musulmans et chrétiens continuent de prier côte à côte sans incident.

Sauf que la cohésion sociale ici devrait aussi prendre en compte la cohabitation pacifique entre deux communautés (Talé et Kaba) dont la division symbolisée par un pont, le « *Pont de Vouh* » devenu le « *Pont de Vous*⁶³ » qui sépare la ville en deux. Une division accentuée par la constitution de groupes armés communautaires (RJ pro-Kaba et Patriotes pro-Talé). Du fait de cette lecture, la MINUSCA n'a donc pas modifié son dispositif de protection constitué de deux check points à 5km de la sortie nord et sud de Paoua, relayés par des patrouilles de longue distance. Elle a aussi évoqué la possibilité de demander des Bases Temporaires d'Opération (TOB) si la situation devenait critique dans la région.

D'après les résultats de l'enquête auprès de la Gendarmerie, l'intervention de la MINUSCA arrive toujours tardivement et ne comporte pas de mesures dissuasives à l'égard des groupes armés⁶⁴, surtout ceux lourdement armés (RJ-MPC) qui circulent publiquement armes en main et qui n'hésitent pas de provoquer les forces de l'ordre⁶⁵. Le projet de Réduction de Violences Communautaires développé par OIM travaille plus aux côtés du groupe des Patriotes qui ne sont signataires d'aucune convention et donc non éligibles au programme du DDRR.

Ce projet essaie, autant que faire se peut, de convaincre les Patriotes de déposer les armes pour se reconvertir dans d'autres activités plus saines. Mais ceux-ci quoique convaincus, hésitent encore parce que, disent-ils, leur communauté (Talé) serait dans ce cas exposée si en face, les RJ alliés avec le MPC restent toujours armés. Aspect que semble minimiser la MINUSCA qui considère les Patriotes comme un simple groupe de bandits « *n'ayant aucune chaîne de commandement et donc aucun interlocuteur sérieux* ⁶⁶ ».

Cependant, presque toutes les autorités administratives de la ville s'accordent à dire que le cas de Paoua mériterait que les deux groupes rivaux soient traités de manière parallèle

⁶² Article 34, Alinéa d) paragraphe iv).

⁶³ Le « Vous » ici est l'expression de rejet de la faute sur l'autre communauté

⁶⁴ 100% des 21 personnes interrogées comme témoins directs de violence sur « Vous sentez-vous protégé par la MINUSCA ? » ont répondu « Non ».

⁶⁵ 100% des 21 victimes d'agression physique interrogées ont répondu que l'intervention de la MINUSCA arrive toujours tard.

⁶⁶ Entretien avec l'équipe de la MINUSCA

s'il faut parler de désarmement pour éviter toute frustration et que le cas des MPC n'ayant aucun lien communautaire dans la région, qui profite de cette antinomie communautaire pour se livrer à des exactions à plus grande échelle, soient aussi traité *«dans les efforts de ramener la paix dans la région, si d'un côté (groupes non conventionnels) des efforts se font, il faut que de l'autre côté aussi (groupes conventionnels) qu'il soit tenté quelque chose pour contenir les éléments et éviter la frustration. Si les Anti-Balaka sont impliqués dans le programme de Réduction de Violence Communautaire, il faut que les autres groupes armés soient aussi tenus en respects par des mesures de dissuasion en attendant le processus du DDR. La MINUSCA se doit de s'approcher des responsables de ces groupes pour les amener à participer à l'effort de paix et à abandonner des actes de provocation »*⁶⁷.

Le sentiment d'insécurité est général tant à l'intérieur de Paoua que dans toute la région. La majorité des personnes interrogées évoquent le désarmement comme solution rapide de retour de la paix dans la région, d'autres demandent le redéploiement des FACA et le renforcement de l'effectif et des moyens des forces de l'ordre (gendarmerie et police), pendant ce temps, d'autres encore, ont montré ouvertement leur mécontentement vis-à-vis de la politique d'intervention de la MINUSCA dans la zone.

Les groupes armés ne cessent de s'affronter ou de commettre des actes de représailles et c'est très souvent lors de ces affrontements que les populations assimilées à des complices subissent de pires exactions. La plupart des incendies ou de viols sont commises lors d'affrontement ou d'actes de règlement de compte entre groupes armés⁶⁸ : *« Dans l'Ouham-Pendé, l'insécurité persiste. Elle est créée d'une part par les affrontements entre les Anti-Balakas et le groupe 3R dans la sous-préfecture de Kouï notamment et, d'autre part, par le groupe coalisé de la RJ/MPC qui sévit dans la partie Nord de Paoua et sur presque tous les axes de la ville de Paoua »*⁶⁹.

La situation de l'Ouham Pendé qui devient progressivement inquiétante mériterait que la MINUSCA fasse pleinement application des dispositions de la résolution 2301 du conseil de Sécurité pour protéger les civils et procéder au désarmement des groupes armés. Plusieurs déclarations, notamment à travers le communiqué du 13 décembre 2016 qui met en garde les groupes armés contre des violences visant des communautés doivent être suivies de mesures réelles de dissuasion.

Les populations civiles entières, au regard de ce qui se passe à Bria entre les Peulhs et les autres communautés de la coalition Séléka, à Kouï et Bocaranga entre les éléments de SIDIKI et les Anti-Balaka, ainsi qu'à Paoua entre RJ-MPC et Patriotes, attendent de voir ce qu'il sera fait de l'avertissement donné par la MINUSCA sur les ondes : *« Nous en tant que mission, on se dit que trop c'est trop on ne peut pas continuer à regarder ces groupes armés détruire la vie des populations. Nous avons une mission qui est très claire de la part du Conseil de sécurité. Nous devons faire usage de la force pour protéger la population*

⁶⁷ Le Procureur du Tribunal de Grande Instance de Paoua interviewé par le Réseau des Journalistes sur les Droits de l'Homme (RJDH) le 13 décembre 2016 après l'attaque de la gendarmerie par le MPC.

⁶⁸ Attaques de Kouï, De Gaulle par les RRR, et Gouzè par les RJ-MPC.

⁶⁹ UNHCR, Représentation de la République centrafricaine, Rapport mensuel de protection, avril 2016, p.2.

civile. Toute la communauté internationale et nous-même, on s'est dit que c'est le moment, justement d'appliquer sans restriction cette mission que nous avons de la part du conseil de sécurité. A partir de maintenant, notre posture va être simple. On ne veut plus qu'il y ait des combats dans les localités où il y a des populations. Donc à chaque fois qu'un groupe armé tel qu'il soit s'engage dans une opération qui va être au milieu des populations, nous allons comme un adversaire et nous appliquerons notre mission de protection des populations en ayant une action offensive contre ce groupe armé⁷⁰ ».

En somme, la MINUSCA, en plus d'être mal comprise dans sa mission, souffre d'un manque de moyens et de contestations de plus en plus nombreuses⁷¹. Garantir une présence effective de forces nationales de maintien de l'ordre sur l'ensemble du territoire national dans les deux années à venir semble irréaliste au vue des zones encore sous occupation des groupes armés⁷².

DDRR : ENTRE ADHESION ET REVENDICATIONS DES GROUPES ARMES

Le processus du DDRR, un torchon brûlant dont l'Etat peine encore à assurer le leadership. Il était question dans la feuille de route de la transition de procéder au désarmement avant la tenue des élections. Mais la confusion d'interprétation des premiers mandats de la MINUSCA et la précipitation de la communauté internationale d'en finir avec une transition chancelante a conduit à l'organisation des scrutins : *«Pour éviter une solution qui repousse les problèmes à l'après élection au lieu de commencer à les résoudre, les autorités de la transition et les partenaires internationaux devraient appliquer une véritable politique de désarmement et réaffirmer l'appartenance des musulmans centrafricains à la nation. Ces actions devraient précéder les élections et non succéder aux élections, au risque de faire de ces dernières un jeu à somme nulle⁷³ »*, avait prédit International Crisis Group en septembre 2015 dans un rapport publié la veille de la violence qui a visé plusieurs organisations humanitaires.

Les nouvelles autorités avait donc hérité le 31 décembre d'un dossier piège dont il faille très vite dessiner les contours afin de garder la confiance accordée par la population lors des élections. Mais le DDRR ne semble pas être la priorité des autorités. L'organisation d'une table ronde pour financer un plan quinquennal de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA) a pris le dessus sur le processus du désarmement.

⁷⁰ Le général Balla Kéïta de la MINUSCA sur Radio Guira FM le 28 novembre 2016.

⁷¹ Une marche pacifique de protestation et revendication du retrait de la MINUSCA a été organisée le lundi 24 octobre 2016 à Bangui et dans quelques villes provinces et s'est soldée avec au moins 10 morts dans des échanges avec la MINUSCA. Une enquête est en cours pour faire la lumière sur les circonstances de ces pertes en vie humaine.

⁷² IRIS, Crise centrafricaine, Mouvements de retour transfrontaliers, Analyse de scénario à l'horizon 2018, avril 2016, p.6.

⁷³ International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, du 21 septembre 2015.

Dès lors, la violence a repris de plus belle dans plusieurs localités (Ndim, Ngaoundaye, Ndélé, Kaga-Bandoro, Bria, Bambari, Bocaranga, Kouï, Paoua...). L'urgence du désarmement vient, une fois de plus, rappeler les uns et les autres à l'essentiel.

Malgré tout, plusieurs démarches ont été faites. Le chef de l'Etat a multiplié les rencontres avec les responsables des groupes armés pour leur expliquer sa vision du processus⁷⁴. Un document de la Stratégie nationale du DDRR a été accepté et validé lors de la 2^e réunion du Comité consultatif et de suivi, tenue le 09 et 10 novembre 2016. Le lendemain, cette stratégie a été adoptée par le 1^{er} Comité stratégique DDR/RSS/RN, qui a, par la même occasion, validé la Politique Nationale de Sécurité et le Plan de développement des forces de sécurité intérieure. Depuis lors, les groupes armés qui ont commencé une guerre intestine de positionnement, attendent avec impatience un calendrier clair de ce processus.

Après plusieurs tergiversations, les deux derniers groupes jusqu'ici hésitants (le FPRC de Nouredine et l'aile Anti-Balaka de Mokom) ont fini par adhérer au processus du DDRR⁷⁵ préférant ainsi s'inscrire dans un processus de légitimation politique pour, à la fois, échapper aux possibles poursuites judiciaires et, de manière plus approfondie, défendre un certain nombre de requêtes qui se résume à des positions politiques, de nombre d'hommes dédommagés dans le cadre du processus de désarmement, et du nombre à inclure dans l'armée nationale⁷⁶ ; confirmant ainsi le fait que « *dans un pays rompu aux coups d'Etat, la création d'un groupe armé assure souvent à leurs dirigeants une place sur l'échiquier politique* »⁷⁷.

Dans la foulée, tandis qu'une équipe des forces européenne de l'EUTM a entamé le travail de restructuration de l'armée centrafricaine depuis août 2016, la France a officialisé le retrait de ses troupes de la Sangaris le 30 octobre 2016. Ce qui laisse une situation floue dans le leadership de la gestion du processus du DDRR.

Par ailleurs, l'embargo sur les armes a été prorogé en février 2017 par le Conseil de Sécurité des nations unies. Les autorités sont en négociation pour une levée partielle de l'embargo, mais n'ont toujours pas obtenu gain de cause. Cependant, les groupes armés continuent de s'approvisionner en armes dans des zones qui échappent à tout contrôle⁷⁸.

⁷⁴ Dans une adresse aux populations de la Kémo en septembre 2016, le Président centrafricain a rappelé que sa position demeure toujours la même à l'égard des groupes armés : ceux qui manifestent le besoin de se positionner dans la politique doivent au préalable abandonner les armes.

⁷⁵ Un Communiqué du Porte-parole du Gouvernement du 25 avril 2017 a révélé que la 4^{ème} réunion du Comité Consultatif et de Suivi du Programme national de DDRR tenue du 20 au 21 Avril 2017 a enregistré la présence des 14 groupes armés.

⁷⁶ IRIS, Crise centrafricaine, Mouvements de retour transfrontaliers, analyse de scénario à l'horizon 2018, avril 2016, p. 5.

⁷⁷ Andreas Mehler, « Rebels and parties : the impact of armed insurgency on representation in the Central African Republic », *Journal of Modern African Studies*, vol. 49, n° 1, (2011), p. 115-139.

⁷⁸ Conseil de Sécurité : Rapport final du Groupe d'experts sur la République centrafricaine reconduit par la résolution 2262 (2016) du Conseil de sécurité du 05 décembre 2016, pp. 37 et 45.

Ainsi le DDRR qui aurait dû être la priorité pour le retour d'une paix équilibrée a été, à chaque fois, éludé et demeure toujours le taureau qu'il faudra pendre par les cornes pour mettre fin au carnage dans l'arène centrafricaine. La majorité des personnes interrogées sur les solutions d'une paix durable pendant l'enquête ont demandé sans hésitation le désarmement des groupes armés.

La principale raison qui explique le piétinement du processus du DDR réside dans le fait que les groupes armés ont compris qu'ils ne parviendront pas à atteindre une légitimation politique, et ont donc commencé à se livrer à des manœuvres d'agitations en tentant de se rendre incontournables, reconstituant ainsi des bases dans leurs fiefs respectifs ou tentant de renouer des alliances qui défient les tendances habituelles, dans l'espoir installer de futurs gènes de déstabilisation armée⁷⁹. Ainsi l'objectif du MPC qui a noué une alliance avec le RJ est d'occuper la majeure partie de l'Ouham Pendé en attendant le processus du DDRR afin de disposer d'un moyen de pression.

Au demeurant, plusieurs organismes, à l'instar de l'OIM dans l'Ouham Pendé, ont développé des projets de Réduction des Violences Communautaires (RVC) qui tiennent lieu de Pré-DDR et qui visent plus les groupes armés non conventionnels et non éligibles au programme du DDRR. La politique du Pré-DDR consiste donc à identifier et développer des activités de resocialisation au bénéfice de tous les combattants non éligibles au processus du DDRR. Car ce processus n'est ouvert qu'aux seuls combattants issus des groupes signataires du Pacte Républicain issu du Forum de mai 2015.

Seulement, pour le cas de Paoua qui vit sous une tension latente entre les communautés Kaba et Talé, tension plusieurs fois instrumentalisée par la politique et devenue ouverte avec l'opposition entre les groupes armés RJ-MPC et les Patriotes, cette opération de sensibilisation à la conversion devrait aussi prendre en considération cet aspect d'équilibre de terreur pour éviter toute frustration. S'obstiner à aborder le problème sous le seul angle de groupe éligible et non éligible, sans que rien n'est fait à l'égard des groupes conventionnels qui s'affichent ouvertement avec leurs armes, c'est foncer tout droit dans une impasse.

⁷⁹ IRIS, République centrafricaine : Mouvements de retour transfrontaliers, Op. Cit.

CONCLUSION

La situation sécuritaire dans l'Ouham Pendé devient de plus en plus inquiétante du fait de la multiplication des attaques par les groupes armés qui se livrent de plus en plus ouvertement à des actes de violence sur les populations civiles. Pendant que les localités de Bocaranga, Kouï et De Gaulle vivent au rythme des exactions d'une rare violence régulièrement imposées par les combattants RRR du Général Sidiki dans leur lutte contre les Anti-Balaka⁸⁰, la situation à Paoua et ses environs se présente de manière différente et ressemble fort bien à une certaine instrumentalisation politique des groupes d'auto-défense⁸¹ dont la dynamique s'est servie de la rivalité entre deux communautés (Kaba et Tali) pour aboutir au conflit RJ (pro-Kaba) et Patriote (Pro-Tali). L'arrivée des ex-Séléka MPC de Al Katim avec un mode opératoire nettement plus violent et leur alliance avec le RJ a complété le tableau d'escalade d'exactions sur les civils.

L'Etat, à travers le redéploiement de ses services déconcentrés, est bien présent mais ne possède pas les moyens d'asseoir un semblant d'autorité face à des combattants lourdement armés (surtout le MPC) qui n'ont pas peur de s'exhiber en provoquant les forces de l'ordre. La justice, quoique présente ne réunit pas encore toutes conditions d'une chaîne pénale capable d'imposer le respect de la loi. Police et Gendarmerie opèrent avec un effectif très réduit et ne peuvent pas sortir au-delà de la ville pour couvrir les communes sous leur juridiction. Aussi des cas de violence domestique ou de justice populaire, notamment en ce qui concerne les situations d'accusation de pratique de sorcellerie, sont encore en vigueur, défiant l'autorité administrative, si elle n'est tout simplement pas jugée encore digne de régler les différends sociaux. En dehors de la ville, ce sont les chefs traditionnels, mais surtout les groupes armés qui se constituent en juge et font régner la loi du talion⁸² ou tout simplement accablent les accusés de lourdes amendes.

La MINUSCA qui appuie comme elle le peut la restauration de l'autorité de l'Etat en créant les conditions nécessaires à l'exercice de l'administratives semble minimiser l'ampleur de la situation. En avouant avoir jugulé la rivalité entre Kaba et Tali alors que l'escalade de la violence vient de l'opposition entre les groupes armés pour la défense de leurs communautés respectives, elle n'a fait que déplacer le problème sur le schéma faussement traditionnel d'opposition entre groupes armés conventionnels et Anti-Balaka qu'elle traite de bande criminelle. Cette position a créé des frustrations⁸³ qui ont fait envenimer la situation. Il serait courageux d'aborder le problème à partir des mobiles profondes et sociologiques pour réserver un traitement égal envers tous les groupes armés afin de les tenir en respect en attendant le processus du DDRR.

⁸⁰ Rapport Human Rights Watch du 21 décembre 2016.

⁸¹ International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport N° 230, du 21 septembre 2015.

⁸² Une des victimes d'accusation de pratique de la sorcellerie a témoigné que son mari a été enterré vivant par les groupes armés suite à son accusation.

⁸³ Entretien avec l'OIM et le Procureur.

En ce qui concerne les MPC, une tentative de compréhension de leur revendication par rapport à leur présence nouvelle et dérangeante dans la région peut les amener à limiter les exactions et attendre qu'une solution soit trouvée. En attendant, la MINUSCA doit appliquer les dispositions de la résolution 2301 qui renforcent son mandat pour la protection des civils ; et cette protection nécessite des mesures dissuasives à l'égard de ces milices armées.

Puisque le chemin vers une stabilisation durable de la situation sera long encore long, compte tenu de l'ancrage de la crise centrafricaine dans des problématiques historiques qui n'ont connu aucune évolution positive ces dernières années, les civils ont vraiment besoin d'un minimum de protection.

BIBLIOGRAPHIE

1. Amnesty International : République centrafricaine, Les civils en danger dans le Nord incontrôlé, AFR 19/003/2007, 19 septembre 2007.
2. Andrea CERIANA MAYNERI, La Centrafrique, de la rébellion Séléka aux groupes Anti-Balaka (2012-2014) : Usages de la violence, schème persécutif et traitement médiatique du conflit, juillet 2014.
3. Andreas Mehler, « Rebels and parties : the impact of armed insurgency on representation in the Central African Republic », Journal of Modern African Studies, vol. 49, n° 1, (2011).
4. Bulletin humanitaire, République centrafricaine, Numéro 17/Novembre 2016.
5. Communiqué de presse de la MINUSCA du 09 novembre 2016.
6. Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 2301 du 26 juillet 2016.
7. German Institut of Global and Area Studies (GIGA), Gouvernance in areas of limited statehood, « L'insécurité persiste en République centrafricaine : Etude à Paoua, Bangassou et Obo, Rapport 4 (SFB700, projet C10) – Mars 2016.
8. International Crisis Group, Centrafrique : les racines de la violence, Rapport N° 230 du 21 septembre 2015.
9. IRIN : Le Who's who des groupes armés, 17 juin 2009, www.irinnews.org.
10. Note de plaidoyer pour l'Assemblée Générale des Nations Unies 1er Octobre 2015 « République Centrafricaine : Un autre regard sur la situation est nécessaire pour améliorer la protection des civils et l'aide humanitaire ».
11. <http://www.rfi.fr/afrique/20151005-idriss-deby-tchad-rca-francois-hollande-france-du-05-octobre-2015>.
12. IRIS, Crise centrafricaine, Mouvement de retours transfrontaliers : analyse de scénario à l'horizon 2018, avril 2016.
13. Haut- Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, Indicateurs de l'état des Droit des Nations Unies, Guide d'application et outils de gestion de projet, juin 2012.
14. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, Indicateurs des Droits de l'Homme, Guide pour mesurer et mettre en œuvre, HR/PUB/12/5, Genève 2012.
15. Human Rights Watch « République centrafricaine, un nouveau groupe armé sème la terreur dans le nord-ouest » Rapport du 20 décembre 2016.
16. OCHA, note d'information interne, Point sur les groupes armés dans la Sous-préfecture de Paoua.

17. UNHCR, Représentation de la République centrafricaine, Rapport mensuel de protection, Avril 2016.
18. Oxfam, Centrafrique : des zones non protégées, la souffrance de la population civile dans la Haute-kotto.
19. Yannick Weyns, Lotte Hoex, Filip Hilgert et Steven Spittaels : Cartographie des motivations derrières les conflits, La République centrafricaine, IPIS, novembre 2014.
20. Magali Bouchon, Médecin du Monde, Collecte de donnée, méthode qualitative, Paris, mars 2009.

QUELQUES TEMOIGNAGES

« Dès son installation dans l'Ouham Pendé, la MINUSCA a procédé à une vaste campagne de désarmement des groupes armés. Cette opération qui a eu lieu avant l'arrivée des ex Séléka du MPC et qui était accompagnée de permis aux RJ et Patriotes de se réconcilier. Les responsables étaient même allés s'excuser sur les ondes de la Radio Voix de Pendé. Mais dès l'apparition du MPC, la MINUSCA a mis fin à cette opération et l'insécurité a commencé à gagner toute la région. Il faut désarmer les groupes armés pour ramener la paix dans notre région ». Témoignage Madame le Maire de Paoua.

« Mon mari et moi avons cultivé un grand champ. A la saison des récoltes, et vu que nous avons commencé à faire fortune, les gens du village nous ont accusés de pratiquer la sorcellerie. Ce sont les RJ qui ont jugé l'affaire et mon mari a été enterré vivant. J'ai été par la suite expulsée du village pour venir refaire ma vie ici ». Témoignage DERLEM Marie, accusée de pratique de sorcellerie.

« Nous venons comme ça de Bocaranga à bord du véhicule de DRC. A Pougol, nous sommes tombés sur un check point des Anti-Balaka qui se disent « Patriotes ». Ceux-ci nous ayant accusé de transporter des armes, ont procédé à une fouille complète du véhicule. N'ayant rien trouvé, ils nous ont exigé de payer 50 000 FCFA, en précisant qu'ils sont au courant d'une « Enveloppe de Sécurité » mise en place par toutes les ONG humanitaires. Pour finir, ils nous ont pris 25000 FCFA pour nous laisser passer ». Témoignage d'un personnel de DRC le mercredi 14 décembre 2016.

« J'ai quitté Bangui pour Paoua le 03 décembre 2016. A Bossangoa, je me suis rapproché de la base de la MINUSCA pour des consignes de sécurité. Celle-ci m'a conseillé de ne pas m'arrêter et de foncer si je tombe sur des groupes de jeunes tentant de faire de l'auto-stop. C'est ce que j'ai fait au niveau de Béboura à 25 km de Paoua où j'ai été témoin d'un braquage de deux taxi-motos dont les conducteurs ont été trainés en brousse devant moi. Deux jours plus tard, nous avons appris que les deux motards ont été assassinés par des éléments de MPC ». Témoignage d'un chauffeur de OXFAM de Paoua.

« Depuis hier, plusieurs parlementaires issus du nord sont venus ici pour tenter de trouver une solution à la remontée de la violence dans la région de l'Ouham Pendé. Depuis l'arrivée des MPC, ce sont eux qui contrôlent les frontières. Ils recrutent chaque jour parmi les jeunes réfugiés qui rentrent du Tchad. Pendant que la Gendarmerie en sous-effectif et sans moyen ne peut mettre de l'ordre, la MINUSCA, elle, ne réagit qu'après les forfaits. Les groupes armés demandent, en contre partie de leur cantonnement, d'être prise en charge en attendant le désarmement. Vous pensez qu'avec une telle exigence, la sécurité peut vraiment revenir dans la région ? il faut désarmer ces gens de force ». Témoignage de Esther GUETEL, Présidente de l'Association des femmes de Paoua.

« L'OIM tente depuis le début de l'année avec son projet de Réduction des Violences Communautaires de travailler avec le groupe dit non conventionnel de Patriote qui, dit-on, n'est pas éligible pour le processus du DDR. Cela a commencé à produire des effets jusqu'à ce que les ex Séléka de MPC arrivent dans la région. Très vite, tous jeunes qui déposés les armes sont retournés les reprendre, pour disent-ils, défendre leur communauté. Alors, si des efforts se font sur une partie des groupes armés, il faudrait que de l'autre côté, quelque chose se fasse pour éviter des frustrations de genre qui a provoqué la remontée de la violence dans la région. Le Désarmement doit se faire au même moment pour tout le monde ».
Narcisse DANMBOY OUEFFIO, Procureur de Paoua.

« J'ai été témoin de l'assassinat d'un commerçant pendant le marché de BEDAKA par les RJ-MPC. Là-bas c'est presque tous les jours, puisqu'il n'y a pas d'autorité. On ne peut demander de l'aide de peur d'être indexée. Les représailles sont encore plus violentes que les exactions. La seule solution c'est le retour des forces de l'ordre dotées des armes qu'il faut pour leur travail ».
Témoignage de Angela GUETEL, une habituée du marché hebdomadaire de BEDAKA.